



Maisons-Alfort, le 26 avril 2024

Madame, Monsieur le Maire,

Nous vous informons de l'intervention de TDF, gestionnaire des infrastructures de télécommunication et de diffusion **le vendredi 3 mai 2024** sur l'émetteur de la télévision numérique terrestre (TNT) du site de Millau/Levezou dont dépendent les habitants de votre commune.

Ces travaux seront réalisés dans la matinée et auront un impact pour les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. **Une interruption de la diffusion de la TNT sera nécessaire.** A l'issue de ces opérations, soit **en début d'après-midi, les téléspectateurs pourront retrouver l'ensemble des chaînes de la TNT et n'auront aucune recherche et mémorisation de chaîne à réaliser.**

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr). L'ANFR met à disposition son centre d'appel : **0970 818 818** (appel non surtaxé du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le service de la communication et des relations institutionnelles de l'ANFR

---

### À propos de l'Agence nationale des fréquences (ANFR)

*L'ANFR met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant ayant pour finalité un service de communication au public en ligne qui propose notamment l'envoi périodique d'une lettre d'information et l'envoi d'informations concernant les activités de l'ANFR. Le responsable de ce traitement est l'ANFR, 78 avenue du général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort cedex, représenté par son Directeur général.*

*Les données personnelles collectées sont communiquées uniquement aux personnes habilitées relevant du service de la communication de l'ANFR. Les données sont conservées 2 ans. Ce traitement repose sur votre consentement. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi pour une république numérique, vous bénéficiez du droit de retirer votre consentement à tout moment, du droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, du droit à la limitation du traitement, du droit à la portabilité des données, du droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage), du droit à la mort numérique, en contactant le délégué à la protection des données en utilisant le formulaire en ligne et vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.*

**Contact :**  
[elus@anfr.fr](mailto:elus@anfr.fr)

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux :**  
[Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Youtube](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)